

Annonce de recrutement ref. vscjdu-070725

Fonction : Volontaire en Service Civique: Développer un journal des usagers pour créer du lien.
Nb. postes : 1

Le groupement

30 ans de lutte sur le terrain contre l'exclusion

Le Samusocial de Paris est un acteur central de la lutte contre l'exclusion. Aller vers, accueillir, soigner et héberger les personnes et les familles en grande précarité sont au cœur de ses missions depuis trente ans. Organisé en Groupement d'Intérêt Public, il fédère les énergies d'équipes de professionnel.les et de partenaires publics et privés, autour de valeurs communes : l'égalité entre tous les individus, la solidarité collective pour venir en aide à toute personne en situation d'exclusion, la dignité pour toutes et tous.

L'environnement

Le Samusocial de Paris est un acteur de la lutte contre la grande exclusion. Il a fait de la participation des personnes accompagnées un axe fort de son projet, autour de 4 enjeux pour les personnes : la citoyenneté active, la capacité à prendre la parole et à débattre, le pouvoir d'agir. Le projet "L'écho des hébergé.es" s'intègre dans cette mission de participation et vise à rendre de l'autonomie, de la confiance, de la dignité et de la visibilité aux personnes accompagnées.

La mission

Intégré(e) au sein du pôle qualité et sous le tutorat de la Responsable de la participation, le/la volontaire service civique aura comme mission principale de développer et valoriser la parole des personnes accueillies. La mission principale est consacrée à l'accompagnement des personnes accueillies afin de développer le journal.

Le poste

Vous serez chargé(e) de :

- Aller à la rencontre des personnes accueillies sur les différents services
- Proposer et/ou participer à des activités en collaboration avec les animateurs et/ou la tutrice.
- Soutenir la tutrice dans le développement de la participation.
- Animer des ateliers d'écriture qui contribueront à alimenter le journal.
- Travailler avec elles et eux, les aider/soutenir dans l'écriture de leurs articles, retranscrire des témoignages.
- Réaliser la mise en page du journal (utilisation de Canva, faire des photos, faire faire des photos).
- Corriger, Relire

L'expérience

Cette mission est accessible à tous les jeunes car elle n'exige aucune qualification, puis il/elle sera tout d'abord accueilli avec une présentation des différentes missions et services du Samusocial de Paris (directions, fonctionnement, publics, centres, etc...). Puis le/la jeune volontaire aura l'occasion de participer pendant les premiers mois à une maraude, des doubles écoutes, des réservations et des visites en hôtel. Le/la volontaire pourra aussi découvrir des ateliers participatifs dans des centres du Samusocial de Paris en bénéficiant de plusieurs points d'étapes et d'un tutorat au quotidien pour progresser dans leur mission de volontaire cela, afin d'atteindre les objectifs de la mission tout en découvrant le monde du groupement d'intérêt général et médico-social.

Le savoir être ainsi que la motivation sont les prérequis majeurs.

Les compétences

- Vous êtes disponible et aimez prendre des initiatives.
- Vous disposez d'un bon relationnel et d'une certaine aisance à l'oral et devant un public varié.
- Vous êtes reconnu(e) pour votre esprit d'équipe.

- Vous savez gérer vos émotions, prendre de la distance et ne pas émettre de jugements de valeur.
- Des savoirs de bases sur le logiciel de création de Canva pourront être un plus. (De nombreux tutoriels sont disponibles en ligne si besoin d'apprentissage).

Le contrat

Nombre de postes : Nous avons 1 poste à pourvoir.

Date de prise de poste envisagée : à partir du 17 septembre 2025

Type de contrat proposé : Contrat d'engagement de Service Civique de 8 mois.

Temps de mission et horaires : 24h ou 28h par semaine(3 à 4 jours par semaine à définir ensemble).

Rémunération et avantages : le Service Civique ouvre droit à une indemnité financée par l'État de 504,98 € net par mois quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat.

En plus de ces 504,98 €, vous pouvez percevoir une indemnité de 114,85 € euros si :

- Vous êtes bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) au moment de la signature du contrat de Service Civique ou si vous appartenez à un foyer bénéficiaire du RSA.
- Vous êtes titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur du 5ème, 6ème ou 7ème échelon au titre de l'année universitaire en cours. Ce critère ne vous concerne donc que si vous poursuivez vos études en même temps que votre mission.

De plus, le Samusocial de Paris vous versera une prestation nécessaire à la subsistance, l'équipement, l'hébergement ou au transport. Le montant mensuel de cette prestation est fixé à 114,85 € euros.

Lieu d'activité : 15 rue Jean-Baptiste BERLIER, 75013 Paris